

**« PRIX D'EXCELLENCE EN STAGE »
DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS FINISSANTS
OFFERT PAR L'ORDRE PROFESSIONNEL DE LA PHYSIOTHÉRAPIE DU QUÉBEC**

Instauré en 1990, cet honneur a pour but de reconnaître l'excellence clinique des étudiants en physiothérapie. Remis annuellement à un étudiant de chaque promotion lors de la Collation des grades, ou tout autre événement prévu à cet effet, ce prix est décerné à l'étudiant qui s'est distingué par son rendement exceptionnel et qui a démontré qu'il a acquis les compétences requises pendant son stage de fin d'étude.

Objectifs du prix

- Valoriser l'apprentissage clinique;
- Créer chez les étudiants un sentiment d'appartenance et de fierté à leur profession et à leur Ordre.

Le prix

Le prix offert consiste en un rabais de 250 \$, à chaque récipiendaire, lors de sa prochaine inscription au Tableau des membres de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec.

Un certificat est remis à chaque récipiendaire lors de la Collation des grades ou lors de tout événement spécial prévu à cet effet.

Éligibilité

Les candidats doivent être proposés par leur moniteur, à la suite de l'évaluation finale du stage, ce dernier remplissant le formulaire d'évaluation prévu à cet effet.

Toutes les candidatures doivent être acheminées au coordonnateur de stage de chaque maison d'enseignement dès la fin du stage.

Critères de sélection

Les candidats seront évalués selon les critères ci-joints.

Sélection et remise du prix

La sélection se fait par un comité présidé par chacun des coordonnateurs de stage. Le comité fait l'étude du dossier complet de chaque candidat. Un lauréat est choisi pour chaque maison d'enseignement et cette dernière informe l'Ordre du nom du récipiendaire et, sur invitation, le prix peut lui être remis par un représentant de l'Ordre lors d'un événement prévu à cet égard. Finalement, le nom du récipiendaire est annoncé sur le Web de l'Ordre.

« PRIX D'EXCELLENCE EN STAGE » AUX ÉTUDIANTS FINISSANTS

FORMULAIRE

NOM DE L'ÉTUDIANT : _____

SUPERVISEUR DE STAGE : _____

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : _____

STAGE : _____

Exceptionnel : l'étudiant se situe dans les premiers 5 % de son groupe, soit entre 95 % et 100 %

Excellent : l'étudiant se situe dans les premiers 20 % de son groupe, soit entre 80 % et 95 %

Supérieur : l'étudiant se situe dans la moyenne supérieure (30 %) de son groupe, soit entre 75 % et 80 %

CRITÈRES	Exceptionnel (5 %)	Excellent (20 %)	Supérieur (30 %)	Justifications
Maturité, jugement et sens critique				
Initiative et créativité				
Sens de l'organisation				
Sens du leadership				
Aptitude au travail d'équipe				
Esprit d'analyse et de synthèse				
Capacité de s'auto-critiquer ou de se remettre en question				
Habilité à communiquer (orale ou écrite)				
Curiosité intellectuelle et scientifique				
Respect des délais				

Note : Ce formulaire doit être utilisé seulement pour les étudiants qui effectuent leur stage au Québec.